



## FRANCE VOLONTAIRES

### EVALUATION FINALE EXTERNALISEE DU PROJET FSPI « Soutien à la jeunesse en Amérique du Sud »

#### Termes de référence

---

#### Sommaire :

<b>1- Justification de l'évaluation .....</b>	<b>2</b>
<b>2- Présentation du projet évalué.....</b>	<b>2</b>
2.1- Contexte à l'origine du projet.....	2
2.2- Objectifs et caractéristiques du projet.....	2
2.3- Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation .....	4
<b>3- Objectifs de l'évaluation .....</b>	<b>7</b>
<b>4- Prestation demandée.....</b>	<b>7</b>
4.1 Bilan consolidé.....	7
4.2 Questions évaluatives .....	7
4.3 Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation .....	8
<b>5- Pilotage de l'évaluation.....</b>	<b>8</b>
<b>6- Démarche et livrables .....</b>	<b>9</b>
<b>7- Calendrier prévisionnel .....</b>	<b>10</b>
<b>8- Budget.....</b>	<b>10</b>
<b>9- Compléments d'information pour l'élaboration des offres .....</b>	<b>10</b>
<b>10- Modalité de réponses et critères de sélection de l'appel à projet.....</b>	<b>11</b>

**Annexe 1 :** Annexe financière

**Annexe 2 :** Rapport de présentation du projet

## 1- Justification de l'évaluation

L'évaluation porte sur le projet soutenu dans le cadre du Fonds spécial pour les projets innovants, intitulé « Soutien à la jeunesse en Amérique du Sud pour le développement durable : aide au volontariat et à l'accès aux droits, appui aux initiatives en faveur des jeunes ruraux » dont les activités, qui ont débuté en juin 2020 sont en cours d'achèvement (date de clôture : février 2022). Cette évaluation finale, prévue dans le projet initial est pilotée par France Volontaires pour le compte de la Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats (DGM-CIV) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée du suivi et du pilotage du projet.

## 2- Présentation du projet évalué

*Tous les détails du projet figurent dans son rapport de présentation joint en annexe.*

Pour contribuer au développement et à la cohérence des politiques publiques d'éducation, de formation et d'insertion socio-professionnelle des jeunes, notamment en milieu rural, les Etats de la zone andine en Amérique du sud, en lien étroit avec les collectivités territoriales, les organisations de la société civile et le secteur privé, gagneraient à investir davantage dans des politiques publiques de soutien à l'engagement des jeunes, tant pour un volontariat d'intérêt général qui s'inscrit dans des logiques de parcours à la fois éducatif, formatif, professionnel et citoyen, que pour des formations adaptées aux jeunes rurales.

Le projet considéré vise tout à la fois à soutenir la structuration d'associations qui travaillent dans le secteur de la jeunesse, pour favoriser les échanges de volontaires, et à contribuer au développement de formations de qualité sur les questions de développement durable, pour les publics de jeunes ruraux.

### 2.1- Contexte à l'origine du projet

L'Amérique latine est un continent éminemment « jeune » ; un quart de sa population (163 millions d'habitants) a entre 15 et 29 ans. Cette jeunesse est une force, par le potentiel économique et politique qu'elle représente, mais présente également des fragilités : en 2019, 21% des 15-24 ans latino-américains sont sans emploi et sans formation (phénomène des « ni ni »). De plus, s'il existe au sein des pays d'Amérique du Sud une longue histoire de politiques de jeunesse et d'engagement citoyen, celles-ci s'expriment à des échelles et des degrés divers. En mai 2019, la DGM-CIV a interrogé le réseau diplomatique sur la question des espaces de liberté des sociétés civiles nationales : en Amérique du Sud l'engagement de tous, et notamment des plus jeunes, pâtit de contextes politiques et sécuritaires de plus en plus complexes.

Le projet proposé entendait donc agir auprès de la jeunesse latino-américaine, en répondant à deux problématiques identifiées en amont : 1) la consolidation des cadres de l'engagement citoyen, à travers le renforcement des organisations de volontariat, pour une participation fiabilisée des jeunes au sein de la société civile latino-américaine ; 2) l'accroissement des perspectives professionnelles des jeunes ruraux en facilitant l'accès à la formation technique et professionnelle, pour un développement durable et inclusif de territoires souvent délaissés au profit des villes.

### 2.2- Objectifs et caractéristiques du projet

En développant différentes formes d'engagement au service de l'intérêt général et en améliorant les perspectives d'avenir des jeunes en milieu rural, le projet a pour objectif, sur une durée de 2 ans (février 2020 – février 2022) de contribuer au renforcement du pouvoir d'agir des jeunes d'Amérique du Sud et à la reconnaissance de leur rôle actuel et futur dans les nombreuses transitions à l'œuvre vers un développement durable. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Favoriser l'engagement citoyen pour un développement durable, en contribuant à la structuration des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine du volontariat ;
- Contribuer au développement de partenariats régionaux, et à l'émergence d'une plateforme dotée d'outils de capitalisation. Contribuer au développement de partenariats avec des organisations françaises ;
- Favoriser la création d'activités dans les zones rurales via le développement de formations adaptées aux problématiques territoriales permettant le développement de missions de volontariat et d'emplois solidaires respectueux de l'environnement et la promotion du coopératisme agricole.

Pour se faire, le projet a été divisé en deux composantes, portées par deux opérateurs différents.

La première composante, mise en œuvre par France Volontaires, porte sur le soutien au développement et le renforcement de réseaux d'organisations de volontariat dans la région Amérique du Sud (Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie et Paraguay). Ces réseaux constituent le socle d'un écosystème de l'engagement.

Le projet s'appuie sur l'expérience et les acquis de chacun des pays concernés en matière de volontariat et de politique publique de soutien à l'engagement. Il encourage également les coopérations bi et multilatérales en matière de volontariat entre les 5 pays et s'inscrit dans une approche régionale et internationale, notamment avec la France, visant à promouvoir les mobilités croisées des jeunes qui s'engagent et les échanges réciproques entre les volontaires, les organisations les accueillant et les projets sur lesquels ces volontaires sont mobilisés.

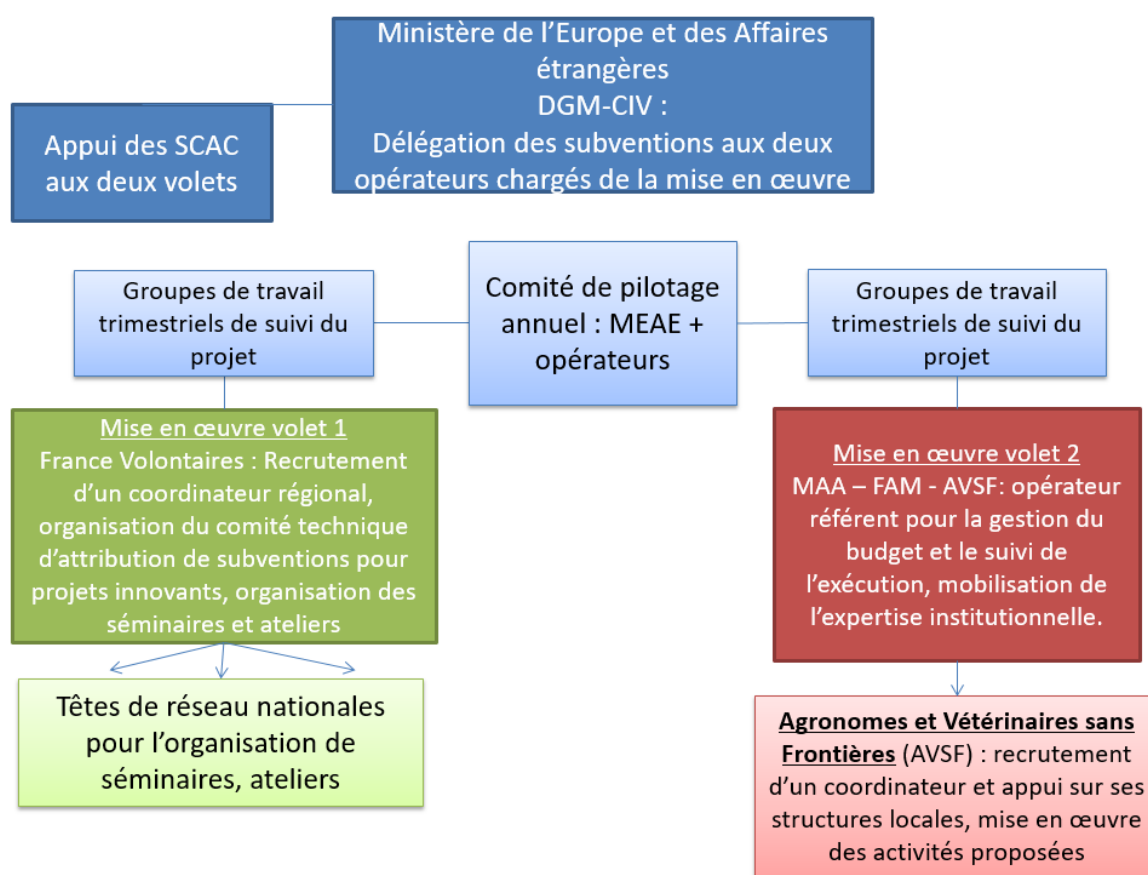
La seconde composante, mise en œuvre par France Agrimer avec le soutien de l'association Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF), porte sur l'engagement en faveur d'une agriculture durable. En Amérique du Sud, les jeunes ruraux sont particulièrement exposés à des conditions de travail précaires et à la pauvreté, c'est pourquoi des phénomènes d'exode rural se sont produits au cours des dernières décennies, augmentant la croissance des zones urbaines et la précarité des nouvelles couches de population urbaine, reléguées aux périphéries. En ce sens, le projet s'oriente vers l'accroissement des perspectives professionnelles des jeunes ruraux en facilitant l'accès à la formation technique et professionnelle, pour un développement durable et inclusif de territoires souvent délaissés au profit des villes.

**Objectif global:** Soutien et structuration de la société civile pour un engagement de la jeunesse en faveur des enjeux de développement durable.

- **Sous-objectif 1 (composante 1)** Renforcement et structuration des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine du volontariat
  - o Renforcement des coopérations bilatérales et multilatérales en faveur de la jeunesse, du volontariat et de la solidarité internationale
  - o Développement de partenariats avec des organisations françaises
  
- **Sous-objectif 2 (composante 2)** Consolider des dispositifs de formations agricoles techniques et professionnelles :
  - o Contribuer à améliorer l'adéquation des cursus de formation technique et professionnelle aux demandes et besoins en des territoires ruraux
  - o Faciliter et augmenter l'accès des jeunes ruraux défavorisés aux formations

## 2.3- Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation

La gouvernance du projet a été conçue pour permettre des échanges sur les avancées de chacune des deux composantes au sein de comités techniques, et des échanges entre composantes, et avec l'ensemble des parties prenantes, au sein de comités de pilotage. Les services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France concernées ont été sollicités en appui des deux composantes.



Le projet a subi d'importants retards au démarrage en lien avec la crise sanitaire. Les conventions pour chacun des opérateurs, et les fonds destinés à la réalisation des activités pour l'année 1 n'ont été signés/versés qu'à l'été 2020.

Par ailleurs, les difficultés de déplacement avec les fermetures de frontière ont également beaucoup impacté certaines activités, dans les 2 composantes : la 1 qui prévoyait des mobilités jeunesse entre les pays cibles et avec la France, en la 2 qui prévoyait un accompagnement des experts français dans la réalisation des diagnostics.

Des retards de renouvellement des conventions en février 2021 ont également perturbé les activités menées dans le cadre de la composante 2 (interruption des activités jusqu'à avril 2021).

Ces diverses contraintes ont nécessité une forte flexibilité pour les maîtres d'œuvre : sous-consommation du budget en année 1, report de certaines activités sur l'année 2 et difficulté à entretenir les partenariats engagés,

reconsidérations budgétaires et opérationnelles en réponse à la nécessaire adaptation à la situation sanitaire et à la virtualisation de l'ensemble des échanges et ateliers prévus.

A l'issue de l'année 1 (février 2021), des comptes-rendus techniques et financiers ont été transmis au MEAE pour analyse et reconduction du projet pour une seconde année.

Sur l'avancée des activités, la composante 1 a vu France Volontaires réunir, dans chacun des pays concernés, un nombre important de structures partenaires, déjà organisées ou non en réseau selon les contextes locaux. 50 organisations (10 par pays) ont été approchées, ainsi que 3 réseaux d'organisations au niveau national et régional.

Au niveau du réseau diplomatique, plusieurs réunions ont été organisées avec les services de coopération et d'action culturelle des pays concernés, pour présenter, suivre et coordonner les activités. Les ambassades participent à la diffusion des activités et sont parties prenantes de certaines d'entre elles.

Afin de communiquer de manière cohérente sur le projet, un travail a été fait donnant lieu à un *naming* et à une identité visuelle qui ont été déclinés ensuite en pièces graphiques pour EnLazAndo : *Fortaleciendo el voluntariado para la solidaridad internacional* :



France Volontaires a appuyé de nombreuses initiatives nationales et organisé plusieurs événements :

- Un appel à initiatives innovantes en matière de volontariat a été mis en place : le Fond pour l'Innovation dans le Volontariat – FIV, a été lancé dans le cadre des célébrations des Journées Internationales des Volontaires du Pérou et de l'Equateur, le 9/12 et en Bolivie le 18/12 dans le cadre d'un événement organisé par les VNU Bolivie. Toutes les ambassades de France ont participé à la diffusion du Fond ainsi que plusieurs autres institutions de la région (VNU, Système National de Volontariat en Colombie, etc.). L'appel a été diffusé par mailing à plus de 2000 organisations des 5 pays cibles du FSPI. Sur plus de 105 dossiers déposés, 11 lauréats ont été sélectionnés et bénéficient d'un financement.
- France Volontaires a soutenu la création d'une plateforme de gestion du volontariat en Equateur et la naissance d'un réseau équatorien du volontariat ;
- France Volontaires a co-organisé un événement à l'occasion de la Journée Internationale du Volontariat en Bolivie, qui a réuni plus de 90 organisations de volontariat à la fin de l'année 2020, pour travailler sur les questions de législation, de plateforme de promotion du volontariat, etc.

Par ailleurs, France Volontaires a engagé un travail de cartographie des acteurs du volontariat des 5 pays concernés, avec un diagnostic par pays cible et une analyse comparative. L'opérateur a également engagé un partenariat avec la Pontificia Universidad Católica d'Equateur (PUCE) et la Fondation CRISFE, pour le développement d'un programme de renforcement de capacités à portée régionale (avec l'implication d'au moins 3 universités des pays concernés par le projet et la participation d'organisations de tous les pays). Celui-ci vise la professionnalisation des organisations mobilisant des volontaires (capacités de gestion et accompagnement du volontariat national et international, résilience et soutenabilité des programmes, etc.)

Pour la composante 2, un diagnostic a été réalisé après recrutement d'un expert local pour chacun des pays. Le recrutement d'experts locaux a été une adaptation au contexte par rapport à la proposition initiale, qui ne permettait pas la réalisation du diagnostic par les équipes FAM-AVSF compte-tenu du contexte sanitaire. Les

équipes se sont donc impliquées sur un pilotage et suivi rapproché des 5 experts recrutés afin de réaliser un diagnostic homogène et cohérent entre chaque pays. Le diagnostic comporte des informations sur la situation de l'agriculture, l'état de l'enseignement technique et professionnel et une cartographie des acteurs. Ces diagnostics ont mené à une analyse fine des ruralités des pays et a enclenché une identification des acteurs clés et leur mise en lien à travers l'organisation d'ateliers.

La cartographie des initiatives de formation publiques, privées, communautaires, a permis d'identifier des partenaires, de formation dans chaque pays plus de 30 initiatives identifiées, dont plusieurs ont été sélectionnées sur la base de critères par pays pour réaliser des diagnostics, complémentaires ou systématisation de l'expérience de formation permettant d'identifier d'éventuelles lignes d'action dans la phase suivante. À l'heure actuelle, 15 initiatives ont été lancées dans trois pays, qui sont accompagnés par des experts locaux chargés de concevoir, d'améliorer ou de valider des expériences en lien avec les normes nationales.

Les problématiques communes identifiées dans les diagnostics ont été travaillées dans 6 ateliers virtuels d'octobre 2020 à février 2021, avec une forte participation des partenaires identifiés dans chaque pays, acteurs académiques, entreprises ou organisations paysannes

Certains de ces ateliers visent également à constituer un espace de travail multinational (régional) pour une meilleure mise en réseau des acteurs impliqués dans le projet. Ce travail a permis d'identifier les acteurs clés avec lesquels certaines actions de soutien seront menées.

Le travail direct avec les partenaires a permis de réaliser des accords ou des conventions d'action, comme le District Métropolitain de Quito en Équateur, une lettre d'intention avec le SENA en Colombie, et d'autres avec quelques organisations de producteurs en Bolivie et au Paraguay.

Une synthèse globale des diagnostics a été réalisée pour obtenir une vision régionale de la situation de l'enseignement technique et professionnel et du monde rural. A partir de mai 2021, une série d'ateliers a été organisée pour restituer les diagnostics avec les acteurs clés, les autorités, les enseignants, les fonctionnaires, les jeunes ruraux.

Une équipe a été engagée pour concevoir un plan de communication et de sensibilisation qui sera mis en œuvre en 2021.

Le plan vise à sensibiliser les acteurs publics, privés, communautaires à l'importance de l'enseignement technique au niveau rural. Les diagnostics et la systématisation de ces diagnostics ont permis de rendre compte du manque d'études et de recherches sur la jeunesse rurale et l'enseignement technique, il apparaît donc également nécessaire d'organiser la gestion des connaissances comprenant la systématisation des diagnostics, des premières études complémentaires des expériences identifiées.

### 3- Objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation sont doubles : des objectifs rétrospectifs, qui permettront de fournir des éléments en vue de la justification des actions menées ; et des objectifs prospectifs qui, dans une finalité d'apprentissage, permettront de tirer des enseignements utiles et d'améliorer les éventuels futurs programmes déployés en Amérique du Sud sur les questions de jeunesse, et d'engagement en faveur du développement durable.

Objectifs rétrospectifs	Objectifs prospectifs
Dresser un bilan consolidé de l'ensemble du projet, en rendant compte de l'utilisation des ressources du projet et des résultats obtenus dans chacune des deux composantes.	Tirer des enseignements pour alimenter la réflexion sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie sur les cinq pays cibles concernés par le projet.
Apprécier la pertinence et la durabilité des activités menées et des dynamiques de structuration des réseaux d'acteurs.	Emettre un jugement de valeur et des conclusions permettant d'éclairer les conditions dans lesquelles cette action pourrait être élargie à d'autres acteurs, d'autres territoires, voire d'autres domaines.

### 4- Prestation demandée

#### 4.1 Bilan consolidé

Le bilan consolidé portera sur l'ensemble des composantes du projet. Il comprendra :

- un **historique succinct des activités réalisées** en identifiant, au regard de ce contexte particulier, les événements ayant eu une incidence sur sa mise en œuvre et son niveau d'avancement ;
- une **description des actions réalisées**, du volume financier mobilisé du fonctionnement de la gouvernance du projet. Une explication des écarts éventuels par rapport aux prévisions est attendue.
- la **reconstitution de la logique d'intervention effective** du projet (tel qu'il a été effectivement mis en œuvre).

#### 4.2 Questions évaluatives

Les évaluateurs devront répondre aux questions évaluatives suivantes :

##### 1. Pertinence

Le projet a-t-il été pertinent au regard des besoins identifiés ?

*Sous-questions (non exhaustives) : Sa logique d'intervention et ses solutions proposées étaient-elles adaptées aux besoins des pays bénéficiaires et à leurs contextes respectifs ? Le calibrage du projet (moyens disponibles, modalités d'intervention, choix des pays ciblés/périmètres) était-il pertinent au regard des objectifs recherchés et besoins identifiés ? La multiplicité de micro-projets, des partenaires et des bénéficiaires visés a-t-elle contribué à la pertinence du projet ? contribution du projet aux besoins identifiés et résultats attendus (avec prise en compte du contexte de travail particulier – crise sanitaire – situation économique) Le projet a-t-il su s'adapter aux évolutions du contexte ?*

##### 2. Cohérence

Dans quelle mesure le projet a-t-il été cohérent et complémentaire d'autres initiatives similaires financées par la France ou d'autres bailleurs ?

*Sous-questions (non exhaustives) : Quel a été le niveau de cohérence et de complémentarité du projet avec les autres moyens mobilisés par le MEAE / d'autres acteurs français / des initiatives nationales / d'autres bailleurs ? Quel a été le niveau de cohérence et de complémentarité entre l'ensemble des activités menées au sein du/des pays considérés ?*

### 3. Efficacité

- Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de favoriser l'engagement citoyen pour un développement durable, en contribuant à la structuration des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine du volontariat ? De contribuer au développement de partenariats régionaux, et à l'émergence d'une plateforme dotée d'outils de capitalisation ? De contribuer au développement de partenariats avec des organisations françaises ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de favoriser l'élaboration d'offres de formations adaptées favorisant la création d'activités dans les zones rurales | aux problématiques territoriales permettant le développement de missions de volontariat et d'emplois solidaires respectueux de l'environnement et la promotion du coopérativisme agricole ? De même, dans quelle mesure le projet a-t-il permis la mise en réseau des acteurs et la collaboration entre eux ?
- **Dans quelle mesure le projet a permis d'atteindre les résultats attendus (réalisation des activités programmées – indicateurs de résultats)**

### 4. Efficience

Quel est le niveau d'efficience du projet, compte-tenu de la période considérée par l'évaluation ? Les résultats et impacts du projet sont-ils à la mesure des sommes engagées ?

## 4.3 Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation

Le rapport d'évaluation comprendra une partie conclusive qui sera structurée autour de deux axes :

- **Principales conclusions** sur les questions évaluatives et **enseignements** qui s'en dégagent.
- **Recommandations** pour le MEAE et les opérateurs (France Volontaires et France Agrimer). Compte-tenu des enjeux liés à la fin du programme, ces dernières seront focalisées sur les points suivants :
  - les moyens de consolider ou de rendre autonome dans leur fonctionnement les dispositifs et outils de formation développés dans le cadre de ce FSP ;
  - les conditions dans lesquelles les acquis du FSP pourraient être valorisés et réinvestis dans le cadre d'autres projets.

## 5- Pilotage de l'évaluation

Un comité de pilotage sera institué et il se réunira a minima dès le démarrage, lors de la remise du rapport provisoire et lors de la remise du rapport final. Il sera composé de représentants de chacune des parties prenantes du COPIL (MEAE, MAA, France Volontaires, France Agrimer, AVSF). La DGM-CIV service commanditaire, assure la présidence du comité de pilotage. La mise en œuvre de l'évaluation a été déléguée à l'opérateur France Volontaires. Le ministère et France Volontaires sont les interlocuteurs privilégiés des consultants pour l'organisation, la réalisation et gestion administrative de leur mission.

Les membres du comité de pilotage ont pour fonction de faciliter la mission d'évaluation (accès aux contacts et informations), de permettre l'expression de la variété des points de vue, d'apporter des éclairages utiles aux consultants et de commenter rapports produits par l'équipe d'évaluation, sachant que cette dernière reste seule responsable du contenu et de la qualité du rapport final. La validation des rapports donnant lieu à des financements est réalisée par France Volontaires, après prise en compte des commentaires des membres du COPIL, et notamment du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dans le respect de l'indépendance des consultants.



## 6- Démarche et livrables

L'évaluation se déroulera en **trois phases comme indiqué ci-après**. Les phases s'enchaînent après validation de chaque livrable par France Volontaires.

### 6.1 Cadrage

Basée sur des entretiens préliminaires et sur une première analyse de la documentation disponible, cette phase doit permettre de :

- Préciser les attentes du commanditaire, le champ et l'objet de l'évaluation,
- Finaliser la démarche méthodologique et le référentiel de l'évaluation,
- Finaliser la méthodologie mobilisée pour répondre aux questions évaluatives.

Pour préparer la note de cadrage et l'engagement du projet, une première réunion du COPIL sera organisée dès la sélection du prestataire. Lors de cette réunion, la documentation disponible et les contacts identifiés pour les entretiens des différentes phases seront communiqués aux consultants.

#### ↳ **Livrable : la note de cadrage** (15 pages maximum)

Elle rappellera le contexte et les objectifs de l'évaluation ; elle précisera les questions évaluatives (critères de jugement), la démarche méthodologique et les outils-moyens mobilisés pour le recueil des informations. Elle mentionnera un échéancier des investigations et une liste des personnes/structures à rencontrer aux différentes phases.

**Délai** : 15 jours maximum après le COPIL. La DGM-CIV transmettra la note aux membres du COPIL pour commentaires qui seront communiqués aux consultants. Selon les besoins, une version corrigée de la note de cadrage tenant compte des commentaires pourra être demandée pour validation.

### 6.2 Collecte et analyses évaluatives

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les investigations prévues dans leur offre qui leur permettront de compléter et récolter les informations nécessaires à l'élaboration du bilan et à la formulation des premières réponses aux questions évaluatives.

#### ↳ **Livrable : le rapport d'analyse provisoire** (30 pages maximum hors annexes)

Le rapport comprendra : le bilan consolidé du projet, les premiers éléments de réponses aux questions évaluatives, les hypothèses restant à confirmer, l'état des investigations restantes et l'échéancier.

**Délai** : le rapport provisoire sera remis 3 mois maximum après le COPIL du démarrage.

### 6.3 Finalisation

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les analyses nécessaires pour compléter leurs réponses aux questions évaluatives, établir leurs conclusions et proposer des recommandations.

↳ **Livrable : le rapport final** (50 pages maximum hors annexes)

Le rapport comprendra : un sommaire, un résumé de 2 à 4 pages au maximum, une synthèse du bilan consolidé du projet, les réponses aux questions évaluatives, les conclusions et recommandations. Seront annexés : la liste des sigles et acronymes utilisés, la liste des personnes rencontrées, la documentation exploitée.

**Délai** : le rapport final sera remis 1 mois maximum après le COPIL sur le rapport provisoire.

Tous les livrables seront adressés à France Volontaires, qui se chargera de les diffuser aux membres du comité de pilotage avant leur réunion. Les consultants sont invités à prendre en compte les commentaires des membres du COPIL dans le respect de leur indépendance. Les livrables seront validés par le France Volontaires par courrier électronique.

Les soumissionnaires peuvent proposer des amendements à cette organisation, s'ils le jugent nécessaire. Ils justifieront les modifications proposées qui ne pourront pas concerner la date d'achèvement des travaux.

## 7- Calendrier prévisionnel

Le **calendrier prévisionnel** du démarrage de l'évaluation est le suivant :

Etapes ou tâches	Dates ou durées prévues
<i>Date limite de dépôt des offres</i>	7 décembre 2021 à minuit
<i>Etude des offres</i>	Semaine du 8 au 10 décembre 2021
<i>Entretiens et sélection du consultant</i>	13-14 décembre 2021
<i>Note de cadrage et COPIL de démarrage</i>	Semaine du 13 décembre 2021

Le rapport provisionnel sera attendu pour la mi-février, et le rapport final pour la mi-mars 2022.

## 8- Budget

Le budget maximum disponible pour cette évaluation s'élève à 24 000 € hors taxes.

## 9- Compléments d'information pour l'élaboration des offres

• **Etat de la documentation et des informations disponibles :**

Lors du premier COPIL, France Volontaires fournira aux consultants la documentation disponible qu'il leur appartiendra de compléter.

**Concernant les activités mises en œuvre dans le cadre du FSPI**, la documentation disponible est la suivante :

- Compte-rendus techniques et financiers de la première année de réalisation du projet ;
- Etat comptable retraçant les niveaux d'engagement et de dépenses se référant aux activités menées dans le cadre du projet,
- Présentations des activités réalisées dans chaque composante, transmises lors des comités de pilotage du FSPI ;
- Documents de communication.
- Documents de capitalisation et de suivi d'activité.

## 10- Modalité de réponses et critères de sélection de l'appel à projet

Les soumissionnaires sont invités à envoyer leur offre par mail au plus tard le 7 décembre 2021 à minuit à l'adresse suivante : [lenaik.lepoul@france-volontaires.org](mailto:lenaik.lepoul@france-volontaires.org).

L'offre devra comprendre :

- **Une proposition technique** (maximum 20 pages) présentant la compréhension des contextes des objectifs de l'évaluation, la démarche méthodologique avec un descriptif des différents outils de collecte qui seront mobilisés, le calendrier prévisionnel.
- Une répartition prévisionnelle du nombre de jours par phase, en utilisant **l'annexe financière jointe**.
- Les **CV des consultants** mobilisés pour les travaux.

### Critères de sélection :

La sélection des offres sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

#### Veillez à bien adapter les critères aux besoins de l'évaluation

Compétences des experts dans le champ évalué (thématiques et géographique, maîtrise de l'espagnol)	20
Compétences en matière d'évaluation de projet et de politique publique	20
Compréhension des objectifs / besoins du commanditaire	20
Approche méthodologique	20
Nb de jours d'expertise mobilisés	10
Prix	10

**ANNEXE 1**

Offre financière : Décomposition du Prix Global et Forfaitaire			
Nom de la Société		SIRET	

	Nom Expert 1	Nom Expert 2	Nom Expert 3		
Montant par jour					

1- Phase de Cadrage	En Nb de Jours					Total Nb de jours	Montant HT
Sous-total (1)							

2 - Phase de collecte et d'analyse	En Nb de Jours					Total Nb de jours	Montant HT
Sous-total (2)							

3 - Finalisation	En Nb de Jours					Total Nb de jours	Montant HT

4- Autres frais						Montant HT

Total Nb de jours	
Coût total (ST 1 + 2 + 3+4 ) HT	
Coût total TTC	